



Message aux membres du personnel de l'UQAR - Accès aux campus

Vendredi 19 juin 2020, 13 h

Bonjour à toutes et à tous,

La présente a pour objet de faire une mise à jour quant à l'évolution de la situation concernant **l'accès aux campus de Lévis et de Rimouski**.

Avec la fermeture des campus décrétée en raison de la crise sanitaire le 15 mars dernier, la poursuite des activités a dû être assurée par la formation à distance et le télétravail. L'accès aux campus était à ce moment limité aux personnes offrant des services jugés essentiels, bien que des accès ponctuels étaient autorisés sur demande.

Depuis, les assouplissements suivants ont progressivement été accordés.

- Le 11 mai, l'accès a été autorisé pour les personnes impliquées dans des activités de recherche devant obligatoirement être réalisées en présentiel et pour celles nécessaires à leur soutien.
- Le 8 juin, l'accès a été accordé aux professeures et aux professeurs, afin d'accéder à leur bureau.

Le 22 juin, une nouvelle étape sera franchie. Bien que le télétravail demeure la voie privilégiée pour la réalisation de la prestation de travail, l'ensemble du personnel pourra accéder aux campus pour les activités nécessitant une présence obligatoire.

Si vous devez accéder à l'un ou l'autre des campus, vous devrez respecter la [Directive encadrant les activités dans le contexte de la COVID-19 \(C3-D104\)](#).

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.

Le recteur,

Jean-Pierre Ouellet